



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité



La ministre déléguée chargée des Sports

*La secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse
et de l'Engagement*

Paris, le - 8 DEC. 2021

Mesdames et Messieurs les Présidents de fédérations sportives,

En 2022, le Service National Universel poursuit son déploiement. Nous souhaitons porter à votre connaissance les opportunités qu'il représente pour les jeunes dont vous avez la responsabilité au sein des clubs sportifs de vos fédérations et de l'occasion qu'il peut offrir aux associations sportives de nos territoires d'intervenir dans l'encadrement et l'animation de celui-ci.

Après 2 000 jeunes volontaires en 2019 et 15 000 en 2021, ce sont 50 000 jeunes de 15 à 17 ans que nous accueillerons, partout en France. Ces jeunes sont des lycéens, des filières générales, professionnelles, technologiques, agricoles, militaires et maritimes mais aussi des jeunes sortis des études et suivis par des structures d'accompagnement et de formation telles que les missions locales.

Le programme est identique aux années précédentes, en trois phases : un séjour de cohésion de 12 jours en collectivité, une mission d'intérêt général de 84 heures puis l'invitation à poursuivre un engagement citoyen de plus long terme. Pour permettre l'accueil de tous les jeunes, les séjours de cohésion sont proposés pour la première fois sur trois temps : du 13 au 25 février, du 12 au 24 juin et du 3 au 15 juillet 2022.

Le séjour de cohésion vise à transmettre un socle de valeurs républicaines et à sensibiliser les jeunes aux enjeux de notre société : transition écologique, égalité entre les sexes, sécurité routière, défense nationale... Creuset républicain, rite de passage vers la citoyenneté, ce séjour, réalisé en dehors du département de résidence du volontaire, permet aux jeunes de rencontrer d'autres jeunes, d'autres territoires et de s'ouvrir à ce qui fait la cohésion de notre pays.

La mission d'intérêt général permet d'aller plus loin dans la découverte de l'engagement et participe à l'insertion sociale des jeunes. Il s'agit d'une mission de 84 heures dans l'année qui suit le séjour de cohésion. Elle peut être effectuée auprès d'un service public, un corps en uniforme, une collectivité territoriale, une association, un Ehpad...

Enfin, la troisième phase, facultative, est la poursuite d'un engagement volontaire d'au moins trois mois via les dispositifs existants d'engagement : Service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, corps européen de solidarité... C'est à l'aune de ces engagements durables que nous mesurerons la réussite du SNU en tant qu'apprentissage d'une culture citoyenne partagée par les nouvelles générations.

2022 constitue un nouveau défi de grande ampleur. Il nous ouvre le chemin vers la généralisation à toute une classe d'âge qui a toujours été et demeure notre objectif, car nous croyons aux vertus du SNU comme levier de transformation de notre société. Pour plus de cohésion, plus d'inclusion, plus de solidarité. Et pour que vive l'esprit de citoyenneté dont notre République a besoin.

Ces objectifs, ces valeurs et cet esprit sont ceux du sport. Nous savons combien tous les éducateurs, professionnels et bénévoles ont à cœur de les transmettre aux jeunes*. L'objectif d'orientation et d'insertion sociale du SNU rejoint également les objectifs éducatifs de vos associations sportives.

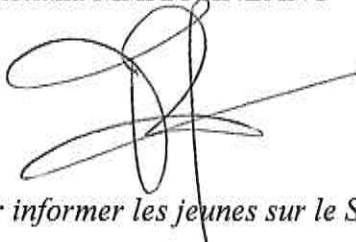
Il nous semble donc particulièrement important que vous puissiez, sur l'ensemble du territoire, informer et mobiliser les bénévoles et les professionnels qui accompagnent et encadrent les jeunes afin d'inciter un maximum de jeunes à s'inscrire sur ces missions d'intérêt général. Par ailleurs, au sein de vos fédérations et clubs, un grand nombre de missions peuvent être conçues pour participer à la découverte par les jeunes de ce qu'est l'engagement associatif en général, et l'engagement en milieu sportif en particulier. C'est tout à la fois un service que vous rendez aux jeunes et un soutien à nos bénévoles fortement mobilisés et impactés ces derniers mois par la crise sanitaire.

Enfin, ces missions d'intérêt général peuvent aussi servir de passerelles vers les nombreuses possibilités de missions de service civique que vous offrez déjà au sein de vos structures fédérales et de vos clubs, et sur lesquelles nous sommes disposées à aller plus loin pour travailler sur le renouvellement du bénévolat en France et la structuration des associations par l'emploi.

Comme vous le voyez, votre action est bénéfique pour tous, à différents stades de ce SNU et nous savons donc pouvoir compter sur votre énergie pour faire du SNU 2022 une belle et grande réussite pour la jeunesse. Pour notre part, tout au long de l'année, nous irons sur le terrain à la rencontre des jeunes volontaires du SNU et nous ne manquerons pas de partager leurs expériences de découverte de l'engagement avec les associations sportives, leurs professionnels et bénévoles.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents de fédérations sportives, à l'assurance de notre considération distinguée.

Roxana MARACINEANU



Sarah EL HAÏRY



* Pour informer les jeunes sur le SNU : snu.gouv.fr (onglet « Le kit de communication »)